

## Benzyl alcohol

13160-2.5L

Version 1.2

Date de révision  
26.05.2022

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : Benzyl alcohol  
FDS-nombre : 000000020205  
Type de produit : Substance  
Remarques : SDS conformément à l'Art. 31 du Règlement (CE) 1907/2006.  
  
Nom Chimique : alcool benzylique  
No.-Index : 603-057-00-5  
Numéro d'Enregistrement REACH : 01-2119492630-38

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Substances chimiques de laboratoire  
Utilisations déconseillées : aucun(e)

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Honeywell Specialty Chemicals Seelze GmbH  
Wunstorfer Straße 40  
30926 Seelze  
Allemagne  
Honeywell International, Inc.  
115 Tabor Road  
Morris Plains, NJ 07950-2546  
USA  
Téléphone : (49) 5137-999 0  
Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec: : PMTEU Product Stewardship:  
SafetyDataSheet@Honeywell.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

## Benzyl alcohol

13160-2.5L

Version 1.2

Date de révision  
26.05.2022

Numéro d'appel d'urgence : +1-703-527-3887 (ChemTrec-Transport)  
+1-303-389-1414 (Medical)  
Pays Poison Control Center : voir le chapitre 15.1  
basé

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Toxicité aiguë Catégorie 4 - Oral(e)  
H302 Nocif en cas d'ingestion.  
Toxicité aiguë Catégorie 4 - Inhalation  
H332 Nocif par inhalation.  
Irritation oculaire Catégorie 2  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Pictogrammes de danger : 

Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H302 + H332 Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence : P260 Ne pas respirer les poussières/ fumées/  
gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.  
P280 Porter des gants/vêtements de  
protection/ équipement de protection  
des yeux/du visage.  
P284 Porter un équipement de protection  
respiratoire.  
P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la  
bouche. NE PAS faire vomir.  
P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la  
personne à l'extérieur et la maintenir  
dans une position où elle peut

## Benzyl alcohol

13160-2.5L

Version 1.2

Date de révision  
26.05.2022

P305 + P351 + P338 confortablement respirer.  
EN CAS DE CONTACT AVEC LES  
YEUX: rincer avec précaution à l'eau  
pendant plusieurs minutes. Enlever les  
lentilles de contact si la victime en porte  
et si elles peuvent être facilement  
enlevées. Continuer à rincer.

P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou  
suspectée: consulter un médecin.

### 2.3. Autres dangers

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Résultats des évaluations PBT et vPvB, voir le chapitre 12.5.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substance

Nom Chimique	No.-CAS No.-Index Numéro d'Enregistrement REACH No.-CE	Classification 1272/2008	Concentration	Remarques
alcool benzylique	100-51-6 603-057-00-5 01-2119492630-38 202-859-9	Acute Tox. 4; H302; Oral(e) Acute Tox. 4; H332; Inhalation Eye Irrit. 2; H319	<= 100 %	

### 3.2. Mélange

Non applicable

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.  
Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

## Benzyl alcohol

13160-2.5L

Version 1.2

Date de révision  
26.05.2022

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

*Conseils généraux:*

Le secouriste doit se protéger. S'éloigner de la zone dangereuse. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

*Inhalation:*

En cas d'accident par inhalation, transporter la victime hors de la zone contaminée et la garder au repos. Appeler immédiatement un médecin.

*Contact avec la peau:*

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec du savon et de l'eau. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

*Contact avec les yeux:*

Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Protéger l'oeil intact. Appeler immédiatement un médecin.

*Ingestion:*

En cas d'ingestion, faire boire de l'eau. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

donnée non disponible

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

## Benzyl alcohol

13160-2.5L

Version 1.2

Date de révision  
26.05.2022

---

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

*Moyens d'extinction appropriés:*

Eau pulvérisée  
Mousse  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Produits extincteurs en poudre

*Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:*

Jet d'eau à grand débit

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme: oxydes de carbone (CO, CO<sub>2</sub>).

#### 5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.  
Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

---

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte.  
Transporter sur le site d'élimination dans des récipients bien fermés.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

## Benzyl alcohol

13160-2.5L

Version 1.2

Date de révision  
26.05.2022

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

*Conseils pour une manipulation sans danger:*

Porter un équipement de protection individuel. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.

*Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:*

Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

*Mesures d'hygiène:*

Pratiques générales d'hygiène industrielle.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

*Information supplémentaire sur les conditions de stockage:*

Conserver dans le conteneur d'origine. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

aucune donnée supplémentaire est disponible

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

##### Valeurs DNEL/PNEC

Composant	Utilisation finale/incidence	Durée d'exposition	Valeur	Voies d'exposition	Remarques
alcool benzylique	Consommateur		25mg/kg	Ingestion	

**Benzyl alcohol**

13160-2.5L

Version 1.2

Date de révision  
26.05.2022

	rs / Aigu - effets systémiques		bw/d		
alcool benzylique	Consommateu rs / Long terme - effets systémiques		5mg/kg bw/d	Ingestion	
alcool benzylique	Travailleurs / Aigu - effets systémiques		450 mg/m3	Inhalation	
alcool benzylique	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		90 mg/m3	Inhalation	
alcool benzylique	Consommateu rs / Aigu - effets systémiques		95,5 mg/m3	Inhalation	
alcool benzylique	Consommateu rs / Long terme - effets systémiques		19,1 mg/m3	Inhalation	
alcool benzylique	Travailleurs / Aigu - effets systémiques		47mg/kg bw/d	Contact avec la peau	
alcool benzylique	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		9,5mg/kg bw/d	Contact avec la peau	
alcool benzylique	Consommateu rs / Aigu - effets systémiques		28,5mg/kg bw/d	Contact avec la peau	
alcool benzylique	Consommateu rs / Aigu - effets systémiques		5,7mg/kg bw/d	Contact avec la peau	

Composant	Compartiment de l'environnement / Valeur	Remarques
-----------	---	-----------

## Benzyl alcohol

13160-2.5L

Version 1.2

Date de révision  
26.05.2022

alcool benzylique	Sol: 0,456 mg/kg ww	
alcool benzylique	Station de traitement des eaux usées: 39 mg/l	
alcool benzylique	Sédiment: 5,27 mg/kg ww	
alcool benzylique	Sédiment marin: 0,527 mg/kg ww	
alcool benzylique	Eau de mer: 0,1 mg/l	
alcool benzylique	Eau douce: 1 mg/l	

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Contrôle de l'exposition professionnelle

Les équipements de protection personnelle doivent répondre aux normes EN en vigueur: protection respiratoire EN 136, 140, 149; protection ophtalmique EN 166; vêtements de protection EN 340, 463, 468, 943-1, 943-2; gants protecteurs EN 374,511; godillots protecteurs EN-ISO 20345.  
S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.  
Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.

#### Équipement de protection individuelle

*Protection respiratoire:*

En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

*Protection des mains:*

Matière des gants: caoutchouc butyle

délai de rupture: > 480 min

Épaisseur du gant: 0,7 mm

Butoject® 898

Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation.

Remplacer en cas d'usure.

## Benzyl alcohol

13160-2.5L

Version 1.2

Date de révision  
26.05.2022

Remarques: Note supplémentaire: Les Spécifications sont basées sur les informations ou elles ont été obtenues par des substances similaires par analogie.

En vue des conditions diverses (température, tension) il faut considérer que l'utilisation du gant à résistance chimique peut être considérablement plus courte que le temps de perméation déterminé conformément EN 374.

Les conditions actuelles de l'utilisation pratique sont souvent en déviation aux conditions standardisées conformément à l'EN 374. Pour cette raison, le producteur des gants à résistance chimique conseille de ne pas utiliser les gants au delà de 50% du temps de perméation recommandé.

Les instructions d'utilisation du fournisseur des gants doivent être observées à cause d'une grande diversité de types de gants.

Des gants conformes à l'EN 374 sont disponibles chez entre autres KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Vertrieb@kcl.de

*Protection des yeux:*

Lunettes de protection chimique

*Protection de la peau et du corps:*

Vêtement de protection

### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

À manipuler conformément aux réglementations environnementales locales et aux bonnes pratiques industrielles.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: liquide
Couleur	: incolore
Odeur	: faible aromatique
poids moléculaire	: 108,14 g/mol
Point/intervalle de fusion	: -15,4 °C
Point/intervalle d'ébullition	: 205,3 °C à 1.013 hPa

## Benzyl alcohol

13160-2.5L

Version 1.2

Date de révision  
26.05.2022

Limite d'explosivité, supérieure	:	13 % (v)
Limite d'explosivité, inférieure	:	1,3 % (v)
Point d'éclair	:	env. 100,4 °C Méthode: coupelle fermée
Température d'auto-inflammabilité	:	436 °C
Température de décomposition	:	Pas de décomposition en utilisation conforme.
pH	:	donnée non disponible
Viscosité, cinématique	:	donnée non disponible
Hydrosolubilité	:	40 g/l à 20 °C
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	log Pow 1,05
Pression de vapeur	:	0,07 hPa à 20 °C
Pression de vapeur	:	0,13 hPa à 25 °C
Densité	:	1,045 g/cm <sup>3</sup> à 20 °C
Densité de vapeur relative	:	donnée non disponible

### 9.2 Autres informations

Propriétés comburantes	:	La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.
Taux d'évaporation	:	donnée non disponible

## Benzyl alcohol

13160-2.5L

Version 1.2

Date de révision  
26.05.2022

Viscosité, dynamique : 5,84 mPa.s  
à 20 °C

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Stable dans des conditions normales.

#### 10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition en utilisation conforme.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

#### 10.4. Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

#### 10.5. Matières incompatibles

Oxydants forts

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

*Toxicité aiguë par voie orale:*

DL50

Espèce: Rat

Valeur: 1.620 mg/kg

*Toxicité aiguë par voie cutanée:*

DL50

Espèce: Rat

Valeur: > 2.000 mg/kg

## Benzyl alcohol

13160-2.5L

Version 1.2

Date de révision  
26.05.2022

### *Toxicité aiguë par inhalation:*

Le produit est classé conformément à l'annexe VI de la directive 1272/2008 / CE.

### *Irritation de la peau:*

Espèce: Lapin

Résultat: Non irritant

Méthode: OCDE Ligne directrice 404

### *Irritation des yeux:*

Espèce: Lapin

Résultat: irritant

Méthode: OCDE Ligne directrice 405

### *Sensibilisation respiratoire ou cutanée:*

N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

### *Toxicité à dose répétée:*

Espèce: Rat

Voie d'application: Oral(e)

NOAEL 400 mg/kg

Méthode: OCDE Ligne directrice 451

### *Cancérogénicité:*

Note: N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

### *Mutagénicité sur les cellules germinales:*

Note: N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

### *Toxicité pour la reproduction:*

Remarques: N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

### *Danger par aspiration:*

donnée non disponible

## 11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

## Benzyl alcohol

13160-2.5L

Version 1.2

Date de révision  
26.05.2022

donnée non disponible

*Autres informations:*

Irritant pour la peau et les membranes muqueuses

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

*Toxicité pour le poisson:*

CL50

Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)

Valeur: 460 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

*Toxicité des plantes aquatiques:*

CE50

Espèce: Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)

Valeur: 700 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

*Toxicité pour les invertébrés aquatiques:*

CE50

Espèce: Daphnia magna

Valeur: 230 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

*Toxicité chronique des intervertébrés aquatiques:*

NOEC

Espèce: Daphnia magna

Valeur: 51 mg/l

Durée d'exposition: 21 jr

Méthode: OCDE Ligne directrice 211

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

*Biodégradabilité:*

Biodégradation: 92 - 96 %

Durée d'exposition: 14 jr

## Benzyl alcohol

13160-2.5L

Version 1.2

Date de révision  
26.05.2022

---

Résultat: Facilement biodégradable.  
Méthode: OCDE Ligne directrice 301 C

*Biodégradabilité:*

Biodégradation: 95 - 97 %

Durée d'exposition: 21 jr

Résultat: Facilement biodégradable

Méthode: OCDE Ligne directrice 301 A

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

On ne doit pas s'attendre à une bioaccumulation ( $\log Pow \leq 4$ ).

### 12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

donnée non disponible

### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

donnée non disponible

### 12.7. Autres effets néfastes

Une bioaccumulation est peu probable.

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

---

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

*Produit:*

Éliminer en conformité avec les réglementations en vigueur.

*Emballages:*

Respecter les prescriptions légales relatives à la ré-utilisation et l'enlèvement des déchets des emballages utilisés

*Information supplémentaire:*

Dispositions relatives aux déchets:

## Benzyl alcohol

13160-2.5L

Version 1.2

Date de révision  
26.05.2022

Directive 2006/12/CE; Directive 2008/98/CE  
CE Règlement No. 1013/2006

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### 14.1 Numéro ONU

ADR/RID: Marchandise non  
dangereuse

IMDG: Marchandise non  
dangereuse

IATA: 3334

#### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID: Marchandise non dangereuse

IMDG: Marchandise non dangereuse

IATA: Aviation regulated liquid, n.o.s. (Benzyl alcohol)

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

IATA: 9

#### 14.4 Groupe d'emballage

IATA: III

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

ADR/RID: oui

Polluant marin: oui

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

donnée non disponible

#### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

donnée non disponible

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Base	Valeur	Remarques
Substances extrêmement préoccupantes (SVHC)		Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-delà des limites de concentration réglementaires respectives ( $\geq 0,1$ % (w/w)),

## Benzyl alcohol

13160-2.5L

Version 1.2

Date de révision  
26.05.2022

		réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).
Directive 2012/18/CE		Non applicable

### Centre de contrôle de poison

Pays	Numéro de téléphone
Autriche	+4314064343
Belgique	070 245245
Bulgarie	(+35929154233
Croatie	(+3851)23-48-342
Chypre	+357 2240 5611
République Tchèque	+420224919293; +420224915402
Danemark	82121212
Estonie	16662; (+372)6269390
Finlande	9471977
France	+33(0)145425959
Grèce	+30 210 779 3777
Hongrie	(+36-80)201-199
Islande	5432222
Irlande	+353(1)8092166
Italie	0382 24444
Allemagne	Berlin : 030/19240
	Bonn : 0228/19240
	Erfurt : 0361/730730
	Fribourg : 0761/19240
	Göttingen : 0551/19240
Homburg : 06841/19240	

Pays	Numéro de téléphone
Liechtenstein	+41 442515151
Lituanie	+370532362052
Luxembourg	070245245; (+352)80002-5500
Malta	+356 2395 2000
Pays-Bas	030-2748888
Norvège	22591300
Pologne	+48 42 25 38 400
Portugal	800250250
Roumanie	+40 21 318 3606
Slovaquie (NTIC)	+421 2 54 774 166
Slovénie	+386 1 400 6051
Espagne	+34915620420 112 (begär Gifinformation);+46104566786
Suède	
Suisse	145
Royaume Uni	(+44) 844 892 0111

## Benzyl alcohol

13160-2.5L

Version 1.2

Date de révision  
26.05.2022

	Mainz : 06131/19240
	Munich : 089/19240
Lettonie	+37167042473

### Autres informations relatives au stockage

Loi des États-Unis réglementant les substances toxiques  
Dans l'inventaire TSCA

Australie. Industrial Chemical (Notification and Assessment) Act  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Canada Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) Liste intérieure des substances (LIS)  
Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

Japon. Kashin-Hou Law List  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Korea. Existing Chemicals Inventory (KECI)  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Philippines. The Toxic Substances and Hazardous and Nuclear Waste Control Act  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Chine. Inventory of Existing Chemical Substances  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

New Zealand. Inventory of Chemicals (NZIoC), as published by ERMA New Zealand  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI)  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique n'a pas été faite.

## Benzyl alcohol

13160-2.5L

Version 1.2

Date de révision  
26.05.2022

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Texte des mentions de danger (H) référée dans le titre 3

alcool benzylique : H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H332 Nocif par inhalation.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Benzaldehyde (Impureté) : H302 Nocif en cas d'ingestion.

#### Information supplémentaire

Tous les Règlements et Directives réfèrent aux versions amendées.  
Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications pertinentes par rapport à la version précédente.

#### Abréviations :

CE Communauté Européenne  
CAS Chemical Abstracts Service  
DNEL Derived no effect level  
PNEC Predicted no effect level  
vPvB Very persistent and very bioaccumulative substance  
PBT Persistent, bioaccumulative und toxic substance

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.  
Les informations fournies ne sont pas conçues comme une garantie des caractéristiques.

**Benzyl alcohol**

13160-2.5L

Version 1.2

Date de révision  
26.05.2022

---